



Société anonyme au capital de 48 961 890 euros
Siège social : 1, rue du Colonel Pierre AVIA – 75015 PARIS - France
Immatriculation : R.C.S. Paris B552 025 314 A.P.E. 4211Z
Exercice social du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Etats financiers de Colas SA

Au 31 décembre 2024

Bilan au 31 décembre

Compte de résultat de l'exercice

Annexe aux comptes annuels

Bilan au 31 décembre

En millions d'euros	Notes	31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort	Net	Net
Immobilisations incorporelles		36	17	19	18
Immobilisations corporelles		145	95	50	51
Titres de participation		2 693	592	2 101	2 106
Créances rattachées à des participations		104		104	90
Autres immobilisations financières		9		9	9
Actif immobilisé	3	2 987	704	2 283	2 274
Stocks		3		3	3
Clients		61		61	63
Groupe et associés		368	186	182	272
Autres créances et comptes de régularisation		49		49	60
Disponibilités		769		769	534
Actif circulant	4	1 250	186	1 064	932
Total des actifs		4 237	890	3 347	3 206
Capital				49	49
Primes et réserves				1 275	1 395
Résultat de l'exercice				207	151
Provisions réglementées				13	12
Capitaux propres	6			1 544	1 607
Provisions pour risques et charges	7			53	50
Dettes financières				3	3
Avances et acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs	8			35	49
Groupe et associés	8			1 607	1 422
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	9			79	68
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				26	7
Dettes				1 750	1 549
Total des capitaux propres et des passifs				3 347	3 206

Compte de résultat de l'exercice

		2024	2023
En millions d'euros	Notes		
Chiffre d'affaires	10	243	208
Reprises des provisions et amortissements, transferts de charges		35	27
Autres produits d'exploitation		(1)	5
Achats consommés		12	(5)
Charges externes		(135)	(129)
Charges de personnel		(97)	(83)
Impôts et taxes		(8)	(7)
Dotations nettes aux amortissements		(6)	(7)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(5)	(6)
Autres charges d'exploitation		(3)	(1)
Résultat d'exploitation		35	2
Produits financiers		489	348
Charges financières		(306)	(262)
Résultat financier	11	183	86
Résultat courant		218	88
Produits exceptionnels		16	122
Charges exceptionnelles		(27)	(42)
Résultat exceptionnel	12	(11)	80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(1)	-
Charge d'impôt sur le résultat	13	1	(17)
Résultat de l'exercice		207	151

Annexe aux comptes annuels de Colas

Sommaire

Notes

- 1 Informations générales sur l'entreprise
- 2 Résumé des méthodes comptables
- 3 Actif immobilisé
- 4 Actif circulant
- 5 Instruments financiers
- 6 Capitaux propres
- 7 Provisions pour risques et charges
- 8 État des échéances des créances et des dettes
- 9 Autres dettes non financières et comptes de régularisation
- 10 Ventilation du chiffre d'affaires
- 11 Résultat financier
- 12 Résultat exceptionnel
- 13 Charge d'impôt sur le résultat
- 14 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 15 Engagements hors bilan
- 16 Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction
- 17 Honoraires des Commissaires aux Comptes
- 18 Filiales et participations
- 19 Inventaire des valeurs mobilières

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

Note 1 - Informations générales sur l'entreprise

Informations relatives à l'Entreprise

Colas est une société anonyme immatriculée en France.

Le 27 février 2025, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Faits significatifs de l'exercice 2024

Néant

Rappel des faits significatifs de l'exercice 2023

Une cession de 64 sites a été réalisée pour une valeur de 120 millions d'euros qui a généré une plus-value de 81 millions d'euros en résultat exceptionnel.

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels de Colas sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de brevets et marques.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les critères d'activation sont remplis.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis ; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques et matériel et outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

La société applique le règlement ANC 2015-06 pour le traitement des malis de fusion.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans la valeur de ces titres.

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs, d'éléments prévisionnels ou de tout autre élément représentatif de la valeur réelle des titres détenus.

L'évaluation des titres de participation est réalisée annuellement, et dans le cas où le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une dépréciation est constituée pour la différence.

En cas de dépréciation, les titres sont dépréciés en priorité puis les créances. Colas constate en outre, une provision pour risque, si nécessaire et s'il existe un engagement formel ou implicite de reconstitution des capitaux propres de la filiale.

Les créances rattachées à des participations et les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

Créances clients

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Autres créances et comptes de régularisation

Les comptes de régularisation incluent notamment les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs et les charges constatées d'avance.

Disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

Instruments financiers

Afin de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur le compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers de couverture.

Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- d'être limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, *swaps* de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change, *swaps* de taux d'intérêts, *future rate agreements*, achats de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ou de pré-couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

La société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Elles concernent essentiellement :

- les provisions pour risques divers dont les litiges et contentieux ainsi que les provisions pour risques sur pertes filiales. Ces dernières sont constituées pour les filiales dont la situation nette négative n'a pu être couverte par les dépréciations des titres et autres créances détenues par Colas sur ces filiales ; et
- les provisions pour charges qui comprennent notamment les avantages au personnel : primes, indemnités de fin de carrière, médailles d'ancienneté, etc.

Indemnités de fin de carrière

La Société provisionne les engagements d'indemnités de fin de carrière. Le passif inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation, déduction faite des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés. La valeur actualisée des engagements au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellés dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée. Les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements.

A la suite de la mise à jour en novembre 2021 de la recommandation n°2013-02 de l'ANC, la linéarisation de l'acquisition des droits à prestations se fait sur la période concourant à l'obtention des droits jusqu'à l'âge de retraite lorsque ces droits sont plafonnés.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des indemnités de fin de carrière et des médailles d'ancienneté sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation (Iboxx € corporate)	3,381 %	3,877 %
Tables de survie Hommes	Insee 2017-2019	Insee 2017-2019
Tables de survie Femmes	Insee 2017-2019	Insee 2017-2019
Age de départ à la retraite des cadres	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite des Etams et compagnons	64 ans	64 ans
Augmentation future des salaires	2.5 %	2.5 %

Régimes de retraite complémentaires

Les engagements en matière de régimes complémentaires à contributions définies et à recevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès des caisses de retraite indépendantes de la société, et sont constatées en charges au rythme des versements.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes et prestations de services rendues aux filiales et participations du Groupe.

Impôts

Conformément à la recommandation OEC N°1.20 de février 1987, la société applique la méthode de reconnaissance des impôts différés à l'exception des impôts différés relatifs aux provisions réglementées et subventions d'investissements.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Consolidation

La société COLAS SA entre dans le périmètre de consolidation du groupe Bouygues dont la société mère est BOUYGUES SA (SIRET n° 572 015 246 000216) : 32 Avenue Hoche, 75008 Paris (France).

Note 3 – Actif immobilisé

	1 ^{er} janvier 2024	Acquisitions et augmentations	Cessions et réductions	Dotations et reprises	31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute	34	2			36
Amortissements et dépréciations	(16)			(1)	(17)
Valeur nette	18	2		(1)	19
Immobilisations corporelles					
Valeur brute	142	4	(1)		145
Amortissements	(91)			(4)	(95)
Valeur nette	51	4	(1)	(4)	50
Titres de participation					
Valeur brute (1)	2 600	117	(24)		2 693
Dépréciations	(494)			(98)	(592)
Valeur nette	2 106	117	(24)	(98)	2 101
Créances rattachées à des participations					
Valeur brute	90	26	(12)		104
Dépréciations					
Valeur nette	90	26	(12)		104
Autres immobilisations financières					
Valeur brute	9				9
Dépréciations					
Valeur nette	9				9
Total actif immobilisé	2 274	149	(37)	(103)	2 283

(1) Principalement dû à des recapitalisations de filiales.

Note 4 - Actif circulant

	Brut	Dépréciation	2024 Net	2023 Net
Stocks	3		3	3
Créances clients	61		61	63
Groupe et associés	368	(186)	182	272
Autres créances et comptes de régularisation	49		49	60
Dont avances et acomptes	1		1	1
Dont autres créances	26		26	50
Dont autres comptes de régularisation	10		10	7
Dont Impôts différés actif	12		12	2
Placements et disponibilités	769		769	534
Dont valeurs mobilières de placement	-		-	2
Dont disponibilités	769		769	532
Total actif circulant	1 250	(186)	1 064	932

Note 5 – Instruments financiers

La valeur nette des instruments financiers de Colas SA est de 3,28 millions d'euros 31 décembre 2024.

La somme des encours notionnels au 31 décembre 2024 de chaque type de produit utilisé avec répartition par devise pour les opérations de change est présentée ci-après :

Couverture du risque de change

	USD (1)	HUF (1)	CAD (1)	GBP (1)	Autres (1)	31/12/2024
Achats à terme	340	69	12	22	22	465
Ventes à terme	31	2	41	25	18	117

(1) Contrevaleur en euros.

Couverture du risque de taux

Swaps de taux	Échéances			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
	Moins d'un an	De un à cinq ans	plus de cinq ans		
Sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Sur passifs financiers	120	-	-	120	133

Les couvertures de taux contractées par Colas SA sont des swaps cycliques payeurs de taux fixe servant à couvrir le profil saisonnier de son endettement. Le montant des swaps est en moyenne de 96 millions d'euros sur toute la vie de ces instruments et leur échéance est le 31/07/2025.

Note 6 - Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social de Colas au 31 décembre 2024 est de 48 961 890 euros.

Il est constitué de 32 641 260 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

Mouvements de l'exercice

Par autorisation donnée lors de l'assemblée générale de Colas du 23 avril 2024, le conseil d'administration a, par décision en date du 02 mai 2024, décidé de réduire le capital social de Colas d'un montant de 19 858,50 euros par annulation des actions auto-détenues pour le ramener de 48 981 748,50 euros à 48 961 890 euros.

	Nombre d'actions	Capital social (en euros)
1er janvier 2024	32 654 499	48 981 748,50
Variations 2024	(13 239)	(19 858,50)
31 décembre 2024	32 641 260	48 961 890

Le groupe Bouygues détient 100% des actions et droits de vote de Colas (hors auto-détention)

Variation des capitaux propres

	1 ^{er} janvier 2024	Changement de méthode	Affectation par l'AGO (1)	Résultat et Autres variations	31 décembre 2024
Capital social	49				49
Primes	406				406
Réserve de réévaluation	2				2
Réserve légale	5				5
Réserve indisponible	1				1
Autres réserves	13				13
Report à nouveau	968		(118)	(2)	848
Primes et réserves	1 395		(118)	(2)	1 275
Résultat de l'exercice	151		(151)	207	207
Provisions réglementées	12			1	13
Total des capitaux propres	1 607		(269)	206	1 544

(1) Distribution d'un dividende de 8,25 euros par action, soit 269 399 616,75 euros.

Note 7 - Provisions pour risques et charges

	1 ^{er} janvier 2024	Changement de méthode	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2024
Litiges et contentieux	2		1	(1)		2
Risques sur filiales et participations	22		12	(11)		23
Autres provisions pour risques	1					1
Provisions pour risques	25		13	(12)		26
Engagements de retraite et avantages similaires	25		4	(2)		27
Provisions pour charges	25		4	(2)		27
Total	50		17	(14)		53

Note 8 - Etat des échéances des créances et des dettes

	Montants nets	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	112	83	27	2
Créances de l'actif circulant	291	291		
Créances	403	374	27	2
Dettes financières	3	3		
Dettes non financières	1 721	1 721		
Dettes	1 724	1 724		

Note 9 - Autres dettes non financières et comptes de régularisation

	2024	2023
Dettes fiscales et sociales	57	42
Dettes sur immobilisations	2	1
Autres dettes	10	11
Produits constatés d'avance & autres comptes de régularisation	10	14
Total	79	68

Note 10 – Ventilation du chiffre d'affaires

	France	International	2024	2023
Ventes de produits	3	1	4	5
Prestations de services (1)	117	122	239	203
Chiffre d'affaires	120	123	243	208

(1) Prestations de services aux filiales et participations

Note 11 – Résultat financier

	2024	2023
Revenus des titres de participation	367	244
Produits et charges d'intérêts (nets)	(47)	(19)
Autres dotations et reprises sur provisions financières (1)	(146)	(142)
Différences nettes de change	9	3
Résultat financier	183	86

(1) Ce montant correspond aux dépréciations des titres et comptes courants des filiales de Colas SA.

Note 12 – Résultat exceptionnel

	2024	2023
Plus ou moins-values sur cessions non récurrentes d'immobilisations (terrains, constructions, titres immobilisés)	(10)	82
Autres produits et charges sur opérations de gestion (net)	-	(1)
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(1)	(1)
Résultat exceptionnel	(11)	80

Note 13 – Charge d'impôt sur le résultat

Détail de l'impôt

	2024	2023
Impôt exigible au titre de l'exercice	(1)	(24)
Rappels ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	(2)	6
Impôt différé	4	(1)
Impôt sur les bénéfices	1	(17)

Colas fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Bouygues SA en application des articles 223a et suivants du CGI. Cette convention est applicable pour une durée de cinq exercices, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026, renouvelable par tacite reconduction. La charge d'impôt est calculée comme si la société était non intégrée.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	217	1	218
Résultat exceptionnel	(11)		(11)
Total	206	1	207

Détail de l'imposition différée

	Différences temporaires
Actif immobilisé	(2)
Actif circulant	1
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	26
Déficit fiscal reportable	27
Base Déficit fiscal non activée dépréciée	(12)
Totaux bases d'impôt différé	40
Taux d'impôt	25.83 %
Impôt différé à la clôture de l'exercice	10
Report variable	-
Impôt différé au début de l'exercice	6
Charge (produit) d'impôt différé	4

Note 14 - Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

Résultat net de l'exercice	207
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	2
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	-
Incidence sur l'impôt	-
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires	209

Note 15 - Engagements hors bilan

Engagements

	Cautions	Lettres D'intention	Total
Filiales et participations	1 258	8	1 266
Autres entreprises liées	69		69
Tiers	1		1
Engagements donnés	1 328	8	1 336
Engagements reçus			
Engagements sur contrats de locations simples			129

En 2024, la Société a émis des garanties en application de l'article 357 du Companies Act Irlandais de 2014 afin de couvrir les engagements pris par les filiales suivantes : Colas Teoranta, Colas Bitumen Emulsion (East), Continental Bitumen Emulsion (West), Colas Contracting Ltd, Atlantic Bitumen Company Ltd, Siac Bituminous Products Limited, Continental Bitumen Ltd.

Sûretés réelles accordées en garantie de dettes : Néant.

Note 16 - Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction

Effectif moyen

	2024	2023
Cadres	447	403
Employés, techniciens, agents de maîtrise	78	71
Total	525	474

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Rémunérations allouées aux dirigeants mandataires sociaux

La rémunération brute (rémunération fixe et avantage en nature mais hors rémunération variable) versée en 2024 à Monsieur Pierre Vanstoflegatte au titre de son mandat de Directeur Général a été refacturée par Bouygues SA dont il est salarié, pour un montant de 920 000 euros.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2024 provisionnée dans les comptes 2024, s'élève à 1 334 000 euros. Cette rémunération variable est définitivement fixée par le Conseil d'Administration du 27 février 2025 au regard de l'atteinte des critères de performance. Elle sera versée par Bouygues SA à Pierre Vanstoflegatte en 2025 et fera l'objet d'une refacturation à Colas.

Le Directeur Général bénéficie d'un régime de retraite additive à droits acquis régi par l'article L. 137-11-2 du Code de la Sécurité Sociale. Au 31 décembre 2024, il a été provisionné un montant de 396 000 euros au titre du versement à effectuer en 2025 concernant l'exercice 2024 à la compagnie d'assurance.

Pascal Grangé, Président du Conseil d'administration, a bénéficié d'une rémunération au titre de son mandat d'administrateur à hauteur de 200 000 euros au titre de l'exercice 2024.

Avantages en actions

Pierre Vanstoflegatte est éligible au dispositif de retraite en actions du Groupe Bouygues.

Au titre de l'exercice 2024, et au regard des performances atteintes, il s'est vu attribuer 11 000 actions Bouygues (soumises à une période de conservation obligatoire jusqu'au départ à la retraite).

Rémunérations allouées aux administrateurs

Le montant brut de la rémunération des Administrateurs versée en 2024 au titre de 2024 s'est élevé à 219 880 euros.

Note 17 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Mazars		PwC	
	2024	2023	2024	2023
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	0,3	0,2	0,2	0,2
Autres prestations				
Total	0,3	0,2	0,2	0,2

Note 18 - Filiales et participations

en millions d'euros	Capital social	Autres capitaux propres	% Détenu (1)	Valeur des titres		Prêts et comptes courants consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat exercice	Revenus des titres
				Brute	Nette					
1. Filiales France										
Colas France	54	567	13.8	26	26			4 321	157	141
IPF 69 (2)	24	424	100.0	236	236				126	
Aximum	22	27	100.0	90	90			254	15	2
Spac	5	(3)	100.0	14	7	7		138	(3)	
Colas Rail	220	(117)	100,0	456	456	50		356	(37)	
Sté Raffinerie de Dunkerque	41	(107)	100,0	21					(2)	
Colas Projects	1	(71)	100,0	67		6	87	1	(25)	
G.T.O.I.	11	(12)	100,0	32	32	10		135	1	
S.C.P.R.	1	22	100,0	30	30			41	(4)	1
Ribal Travaux Publics	8	17	100.0	8	8		31	84	3	4
Gouyer	2	2	100.0	48	20				1	1
Sogetra		14	100.0	4	4			61	5	1
Colas Martinique	1	(6)	100.0	1	1			23	(1)	
Autres filiales françaises (3)				73	72	70	3			31
Total filiales France				1 106	982	143	121			181
2. Participations France										
Participations France				1	-	-				
Total participations France				1	-	-				
3. Filiales étrangères										
Colas Danmark	3	38	100.0	71	48	7		135	(3)	2
Destia Oy	17	46	100.0	259	259		32	547	18	13
Colas LTD	48	(11)	100.0	61	46	3		328	(8)	
Colas Belgium	38	34	100.0	158	40			141		
Colas Slovakia	88	(71)	100.0	87	16			69	2	
Colas Hrvatska	19	5	100.0	51	24			72	3	2
Colas Afrique	20	(3)	100.0	155		53		9	(4)	
Colas Canada	269	565	100.0	286	286		168	2 147	73	27
Colas Inc	0	643	100.0	143	143			2 281	89	77
Colas Australia Group PTY LTD	2	45	100.0	68	68				(1)	2
Autres filiales étrangères				187	129	72	945			63
Total filiales Etrangères				1 526	1 059	135	1 145			186
4. Participations Etrangères										
Participations étrangères				60	60					
Total participations Etrangères				60	60					
Totaux				2 693	2 101	278	1 266			367

(1) Participations directes et indirectes.

(2) Suite fusion au 01/01/2024 des sociétés IPF 59, IPF 54, IPF 13, IPF 33 et IPF 78 dans IPF 69 sans changement de valeurs des titres au global. IPF 69 est le seul actionnaire de Colas France et Colas SA.

(3) 28 % des valeurs brutes des titres.

Note 19 - Inventaire des participations et des valeurs mobilières

Désignation	Nombre de titres	Valeur d'inventaire en milliers d'euros
Colas France	7 449 383	25 682
IPF 69	23 671 890	236 039
Aximum	29 300 000	90 104
Spac	5 100 000	7 330
Colas Bitumen France	6 037 000	5 710
Colas Rail	220 312 762	456 385
Colas Projects	1 212 499	-
Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)	800 000	31 781
SCPR	32 600	30 300
Ribal Travaux Publics	7 500 000	7 644
Sogetra	146 895	3 492
Gouyer	128 412	20 033
Colas Mayotte	18 548 640	927
Entreprise de Travaux Publics et de Concassage (ETPC)	80 000	200
Colas Digital Solutions	1 575 000	2 559
Colasie	624 285	636
Colas Environnement	160 000	312
Autres participations dans des sociétés françaises		62 994
Colas Danmark	2	47 758
Destia Oy	680 000	258 908
Colas LTD	39 500 000	45 821
Colas Belgium	37 762 601	39 799
Colas Slovakia	2 673 325	16 166
Colas Hrvatska	91 780	24 186
Colas Afrique	76 800	-
Colas Canada	50 238 971	285 956
Colas Inc	1 800	142 865
Colas Australia Group PTY LTD	2 622 285	67 650
Autres participations dans des sociétés étrangères	-	190 029
Total des participations		2 101 266
Autres titres dans des sociétés françaises		6
Autres titres dans des sociétés étrangères		
Total autres titres immobilisés		6
Certificats de dépôts		
SICAV		
Total valeurs mobilières de placement		0
Total des participations et valeurs mobilières de placement		2 101 272



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



63 Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Colas SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Colas SA

Société anonyme
RCS Paris 552 025 314

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société Colas SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Colas SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(Notes 2, 3 et 18 de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 2 101 millions d'euros, représentent 63% du total des actifs. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité des titres. La valeur d'utilité des titres est estimée par la Direction sur la base de critères objectifs, d'éléments prévisionnels ou de tout autre élément représentatif de la valeur réelle des titres détenus. L'évaluation des titres de participation est réalisée annuellement, et dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'utilité des titres, une dépréciation est constituée pour la différence.

Compte tenu du degré de jugement mis en œuvre par la Direction de la société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation, en particulier ceux dont la valeur comptable est sensiblement supérieure à la quote-part de capitaux propres détenus, nous avons considéré que leur évaluation constitue un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à rapprocher la valeur des titres de participation de leur quote-part de capitaux propres puis, pour ceux dont la valeur comptable est sensiblement supérieure à la valeur de capitaux propres détenus, à :

- apprécier que sur la base des informations qui nous ont été communiquées, l'estimation de ces valeurs déterminée par la Direction est fondée sur une justification appropriée ;
- apprécier la cohérence des données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données source des entités ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité qui ont été retenues par la Direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 28 février 2025

PricewaterhouseCoopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2025



Jean-Marc DESLANDES
Associé



Blandine ROLLAND
Associé



Amélie JEUDI DE
GRISSAC
Associé



Hugues GERARD
Associé



Société anonyme au capital de 48 961 890 euros
Siège social : 1, rue du Colonel Pierre AVIA – 75015 PARIS - France
Immatriculation : R.C.S. Paris B552 025 314 A.P.E. 4211Z
Exercice social du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Etats financiers de Colas SA

Au 31 décembre 2024

Bilan au 31 décembre

Compte de résultat de l'exercice

Annexe aux comptes annuels

Bilan au 31 décembre

En millions d'euros	Notes	31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort	Net	Net
Immobilisations incorporelles		36	17	19	18
Immobilisations corporelles		145	95	50	51
Titres de participation		2 693	592	2 101	2 106
Créances rattachées à des participations		104		104	90
Autres immobilisations financières		9		9	9
Actif immobilisé	3	2 987	704	2 283	2 274
Stocks		3		3	3
Clients		61		61	63
Groupe et associés		368	186	182	272
Autres créances et comptes de régularisation		49		49	60
Disponibilités		769		769	534
Actif circulant	4	1 250	186	1 064	932
Total des actifs		4 237	890	3 347	3 206
Capital				49	49
Primes et réserves				1 275	1 395
Résultat de l'exercice				207	151
Provisions réglementées				13	12
Capitaux propres	6			1 544	1 607
Provisions pour risques et charges	7			53	50
Dettes financières				3	3
Avances et acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs	8			35	49
Groupe et associés	8			1 607	1 422
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	9			79	68
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				26	7
Dettes				1 750	1 549
Total des capitaux propres et des passifs				3 347	3 206

Compte de résultat de l'exercice

		2024	2023
En millions d'euros	Notes		
Chiffre d'affaires	10	243	208
Reprises des provisions et amortissements, transferts de charges		35	27
Autres produits d'exploitation		(1)	5
Achats consommés		12	(5)
Charges externes		(135)	(129)
Charges de personnel		(97)	(83)
Impôts et taxes		(8)	(7)
Dotations nettes aux amortissements		(6)	(7)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(5)	(6)
Autres charges d'exploitation		(3)	(1)
Résultat d'exploitation		35	2
Produits financiers		489	348
Charges financières		(306)	(262)
Résultat financier	11	183	86
Résultat courant		218	88
Produits exceptionnels		16	122
Charges exceptionnelles		(27)	(42)
Résultat exceptionnel	12	(11)	80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(1)	-
Charge d'impôt sur le résultat	13	1	(17)
Résultat de l'exercice		207	151

Annexe aux comptes annuels de Colas

Sommaire

Notes

- 1 Informations générales sur l'entreprise
- 2 Résumé des méthodes comptables
- 3 Actif immobilisé
- 4 Actif circulant
- 5 Instruments financiers
- 6 Capitaux propres
- 7 Provisions pour risques et charges
- 8 État des échéances des créances et des dettes
- 9 Autres dettes non financières et comptes de régularisation
- 10 Ventilation du chiffre d'affaires
- 11 Résultat financier
- 12 Résultat exceptionnel
- 13 Charge d'impôt sur le résultat
- 14 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 15 Engagements hors bilan
- 16 Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction
- 17 Honoraires des Commissaires aux Comptes
- 18 Filiales et participations
- 19 Inventaire des valeurs mobilières

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

Note 1 - Informations générales sur l'entreprise

Informations relatives à l'Entreprise

Colas est une société anonyme immatriculée en France.

Le 27 février 2025, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Faits significatifs de l'exercice 2024

Néant

Rappel des faits significatifs de l'exercice 2023

Une cession de 64 sites a été réalisée pour une valeur de 120 millions d'euros qui a généré une plus-value de 81 millions d'euros en résultat exceptionnel.

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels de Colas sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de brevets et marques.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les critères d'activation sont remplis.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis ; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques et matériel et outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

La société applique le règlement ANC 2015-06 pour le traitement des malis de fusion.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans la valeur de ces titres.

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs, d'éléments prévisionnels ou de tout autre élément représentatif de la valeur réelle des titres détenus.

L'évaluation des titres de participation est réalisée annuellement, et dans le cas où le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une dépréciation est constituée pour la différence.

En cas de dépréciation, les titres sont dépréciés en priorité puis les créances. Colas constate en outre, une provision pour risque, si nécessaire et s'il existe un engagement formel ou implicite de reconstitution des capitaux propres de la filiale.

Les créances rattachées à des participations et les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

Créances clients

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Autres créances et comptes de régularisation

Les comptes de régularisation incluent notamment les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs et les charges constatées d'avance.

Disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

Instruments financiers

Afin de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur le compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers de couverture.

Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- d'être limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, *swaps* de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change, *swaps* de taux d'intérêts, *future rate agreements*, achats de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ou de pré-couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

La société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Elles concernent essentiellement :

- les provisions pour risques divers dont les litiges et contentieux ainsi que les provisions pour risques sur pertes filiales. Ces dernières sont constituées pour les filiales dont la situation nette négative n'a pu être couverte par les dépréciations des titres et autres créances détenues par Colas sur ces filiales ; et
- les provisions pour charges qui comprennent notamment les avantages au personnel : primes, indemnités de fin de carrière, médailles d'ancienneté, etc.

Indemnités de fin de carrière

La Société provisionne les engagements d'indemnités de fin de carrière. Le passif inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation, déduction faite des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés. La valeur actualisée des engagements au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellés dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée. Les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements.

A la suite de la mise à jour en novembre 2021 de la recommandation n°2013-02 de l'ANC, la linéarisation de l'acquisition des droits à prestations se fait sur la période concourant à l'obtention des droits jusqu'à l'âge de retraite lorsque ces droits sont plafonnés.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des indemnités de fin de carrière et des médailles d'ancienneté sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation (Iboxx € corporate)	3,381 %	3,877 %
Tables de survie Hommes	Insee 2017-2019	Insee 2017-2019
Tables de survie Femmes	Insee 2017-2019	Insee 2017-2019
Age de départ à la retraite des cadres	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite des Etams et compagnons	64 ans	64 ans
Augmentation future des salaires	2.5 %	2.5 %

Régimes de retraite complémentaires

Les engagements en matière de régimes complémentaires à contributions définies et à recevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès des caisses de retraite indépendantes de la société, et sont constatées en charges au rythme des versements.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes et prestations de services rendues aux filiales et participations du Groupe.

Impôts

Conformément à la recommandation OEC N°1.20 de février 1987, la société applique la méthode de reconnaissance des impôts différés à l'exception des impôts différés relatifs aux provisions réglementées et subventions d'investissements.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Consolidation

La société COLAS SA entre dans le périmètre de consolidation du groupe Bouygues dont la société mère est BOUYGUES SA (SIRET n° 572 015 246 000216) : 32 Avenue Hoche, 75008 Paris (France).

Note 3 – Actif immobilisé

	1 ^{er} janvier 2024	Acquisitions et augmentations	Cessions et réductions	Dotations et reprises	31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute	34	2			36
Amortissements et dépréciations	(16)			(1)	(17)
Valeur nette	18	2		(1)	19
Immobilisations corporelles					
Valeur brute	142	4	(1)		145
Amortissements	(91)			(4)	(95)
Valeur nette	51	4	(1)	(4)	50
Titres de participation					
Valeur brute (1)	2 600	117	(24)		2 693
Dépréciations	(494)			(98)	(592)
Valeur nette	2 106	117	(24)	(98)	2 101
Créances rattachées à des participations					
Valeur brute	90	26	(12)		104
Dépréciations					
Valeur nette	90	26	(12)		104
Autres immobilisations financières					
Valeur brute	9				9
Dépréciations					
Valeur nette	9				9
Total actif immobilisé	2 274	149	(37)	(103)	2 283

(1) Principalement dû à des recapitalisations de filiales.

Note 4 - Actif circulant

	Brut	Dépréciation	2024 Net	2023 Net
Stocks	3		3	3
Créances clients	61		61	63
Groupe et associés	368	(186)	182	272
Autres créances et comptes de régularisation	49		49	60
Dont avances et acomptes	1		1	1
Dont autres créances	26		26	50
Dont autres comptes de régularisation	10		10	7
Dont Impôts différés actif	12		12	2
Placements et disponibilités	769		769	534
Dont valeurs mobilières de placement	-		-	2
Dont disponibilités	769		769	532
Total actif circulant	1 250	(186)	1 064	932

Note 5 – Instruments financiers

La valeur nette des instruments financiers de Colas SA est de 3,28 millions d'euros 31 décembre 2024.

La somme des encours notionnels au 31 décembre 2024 de chaque type de produit utilisé avec répartition par devise pour les opérations de change est présentée ci-après :

Couverture du risque de change

	USD (1)	HUF (1)	CAD (1)	GBP (1)	Autres (1)	31/12/2024
Achats à terme	340	69	12	22	22	465
Ventes à terme	31	2	41	25	18	117

(1) Contrevaleur en euros.

Couverture du risque de taux

Swaps de taux	Échéances			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
	Moins an	d'un ans	De un à cinq plus de cinq ans		
Sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Sur passifs financiers	120	-	-	120	133

Les couvertures de taux contractées par Colas SA sont des swaps cycliques payeurs de taux fixe servant à couvrir le profil saisonnier de son endettement. Le montant des swaps est en moyenne de 96 millions d'euros sur toute la vie de ces instruments et leur échéance est le 31/07/2025.

Note 6 - Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social de Colas au 31 décembre 2024 est de 48 961 890 euros.

Il est constitué de 32 641 260 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

Mouvements de l'exercice

Par autorisation donnée lors de l'assemblée générale de Colas du 23 avril 2024, le conseil d'administration a, par décision en date du 02 mai 2024, décidé de réduire le capital social de Colas d'un montant de 19 858,50 euros par annulation des actions auto-détenues pour le ramener de 48 981 748,50 euros à 48 961 890 euros.

	Nombre d'actions	Capital social (en euros)
1er janvier 2024	32 654 499	48 981 748,50
Variations 2024	(13 239)	(19 858,50)
31 décembre 2024	32 641 260	48 961 890

Le groupe Bouygues détient 100% des actions et droits de vote de Colas (hors auto-détention)

Variation des capitaux propres

	1 ^{er} janvier 2024	Changement de méthode	Affectation par l'AGO (1)	Résultat et Autres variations	31 décembre 2024
Capital social	49				49
Primes	406				406
Réserve de réévaluation	2				2
Réserve légale	5				5
Réserve indisponible	1				1
Autres réserves	13				13
Report à nouveau	968		(118)	(2)	848
Primes et réserves	1 395		(118)	(2)	1 275
Résultat de l'exercice	151		(151)	207	207
Provisions réglementées	12			1	13
Total des capitaux propres	1 607		(269)	206	1 544

(1) Distribution d'un dividende de 8,25 euros par action, soit 269 399 616,75 euros.

Note 7 - Provisions pour risques et charges

	1 ^{er} janvier 2024	Changement de méthode	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2024
Litiges et contentieux	2		1	(1)		2
Risques sur filiales et participations	22		12	(11)		23
Autres provisions pour risques	1					1
Provisions pour risques	25		13	(12)		26
Engagements de retraite et avantages similaires	25		4	(2)		27
Provisions pour charges	25		4	(2)		27
Total	50		17	(14)		53

Note 8 - Etat des échéances des créances et des dettes

	Montants nets	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	112	83	27	2
Créances de l'actif circulant	291	291		
Créances	403	374	27	2
Dettes financières	3	3		
Dettes non financières	1 721	1 721		
Dettes	1 724	1 724		

Note 9 - Autres dettes non financières et comptes de régularisation

	2024	2023
Dettes fiscales et sociales	57	42
Dettes sur immobilisations	2	1
Autres dettes	10	11
Produits constatés d'avance & autres comptes de régularisation	10	14
Total	79	68

Note 10 – Ventilation du chiffre d'affaires

	France	International	2024	2023
Ventes de produits	3	1	4	5
Prestations de services (1)	117	122	239	203
Chiffre d'affaires	120	123	243	208

(1) Prestations de services aux filiales et participations

Note 11 – Résultat financier

	2024	2023
Revenus des titres de participation	367	244
Produits et charges d'intérêts (nets)	(47)	(19)
Autres dotations et reprises sur provisions financières (1)	(146)	(142)
Différences nettes de change	9	3
Résultat financier	183	86

(1) Ce montant correspond aux dépréciations des titres et comptes courants des filiales de Colas SA.

Note 12 – Résultat exceptionnel

	2024	2023
Plus ou moins-values sur cessions non récurrentes d'immobilisations (terrains, constructions, titres immobilisés)	(10)	82
Autres produits et charges sur opérations de gestion (net)	-	(1)
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(1)	(1)
Résultat exceptionnel	(11)	80

Note 13 – Charge d'impôt sur le résultat

Détail de l'impôt

	2024	2023
Impôt exigible au titre de l'exercice	(1)	(24)
Rappels ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	(2)	6
Impôt différé	4	(1)
Impôt sur les bénéfécies	1	(17)

Colas fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Bouygues SA en application des articles 223a et suivants du CGI. Cette convention est applicable pour une durée de cinq exercices, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026, renouvelable par tacite reconduction. La charge d'impôt est calculée comme si la société était non intégrée.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	217	1	218
Résultat exceptionnel	(11)		(11)
Total	206	1	207

Détail de l'imposition différée

	Différences temporaires
Actif immobilisé	(2)

Actif circulant	1
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	26
Déficit fiscal reportable	27
Base Déficit fiscal non activée dépréciée	(12)
Totaux bases d'impôt différé	40
Taux d'impôt	25.83 %
Impôt différé à la clôture de l'exercice	10
Report variable	-
Impôt différé au début de l'exercice	6
Charge (produit) d'impôt différé	4

Note 14 - Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

Résultat net de l'exercice	207
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	2
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	-
Incidence sur l'impôt	-
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires	209

Note 15 - Engagements hors bilan

Engagements

	Cautions	Lettres D'intention	Total
Filiales et participations	1 258	8	1 266
Autres entreprises liées	69		69
Tiers	1		1
Engagements donnés	1 328	8	1 336
Engagements reçus			
Engagements sur contrats de locations simples			129

En 2024, la Société a émis des garanties en application de l'article 357 du Companies Act Irlandais de 2014 afin de couvrir les engagements pris par les filiales suivantes : Colas Teoranta, Colas Bitumen Emulsion (East), Continental Bitumen Emulsion (West), Colas Contracting Ltd, Atlantic Bitumen Company Ltd, Siac Bituminous Products Limited, Continental Bitumen Ltd.

Sûretés réelles accordées en garantie de dettes : Néant.

Note 16 - Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction

Effectif moyen

	2024	2023
Cadres	447	403
Employés, techniciens, agents de maîtrise	78	71
Total	525	474

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Rémunérations allouées aux dirigeants mandataires sociaux

La rémunération brute (rémunération fixe et avantage en nature mais hors rémunération variable) versée en 2024 à Monsieur Pierre Vanstoflegatte au titre de son mandat de Directeur Général a été refacturée par Bouygues SA dont il est salarié, pour un montant de 920 000 euros.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2024 provisionnée dans les comptes 2024, s'élève à 1 334 000 euros. Cette rémunération variable est définitivement fixée par le Conseil d'Administration du 27 février 2025 au regard de l'atteinte des critères de performance. Elle sera versée par Bouygues SA à Pierre Vanstoflegatte en 2025 et fera l'objet d'une refacturation à Colas.

Le Directeur Général bénéficie d'un régime de retraite additive à droits acquis régi par l'article L. 137-11-2 du Code de la Sécurité Sociale. Au 31 décembre 2024, il a été provisionné un montant de 396 000 euros au titre du versement à effectuer en 2025 concernant l'exercice 2024 à la compagnie d'assurance.

Pascal Grangé, Président du Conseil d'administration, a bénéficié d'une rémunération au titre de son mandat d'administrateur à hauteur de 200 000 euros au titre de l'exercice 2024.

Rémunérations allouées aux administrateurs

Le montant brut de la rémunération des Administrateurs versée en 2024 au titre de 2024 s'est élevé à 219 880 euros.

Note 17 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Mazars		PwC	
	2024	2023	2024	2023
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	0,3	0,2	0,2	0,2
Autres prestations				
Total	0,3	0,2	0,2	0,2

Note 18 - Filiales et participations

en millions d'euros	Capital social	Autres capitaux propres	% Détenu (1)	Valeur des titres		Prêts et comptes courants consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat exercice	Revenus des titres
				Brute	Nette					
1. Filiales France										
Colas France	54	567	13.8	26	26			4 321	157	141
IPF 69 (2)	24	424	100.0	236	236				126	
Aximum	22	27	100.0	90	90			254	15	2
Spac	5	(3)	100.0	14	7	7		138	(3)	
Colas Rail	220	(117)	100,0	456	456	50		356	(37)	
Sté Raffinerie de Dunkerque	41	(107)	100,0	21					(2)	
Colas Projects	1	(71)	100,0	67		6	87	1	(25)	
G.T.O.I.	11	(12)	100,0	32	32	10		135	1	
S.C.P.R.	1	22	100,0	30	30			41	(4)	1
Ribal Travaux Publics	8	17	100.0	8	8		31	84	3	4
Gouyer	2	2	100.0	48	20				1	1
Sogetra		14	100.0	4	4			61	5	1
Colas Martinique	1	(6)	100.0	1	1			23	(1)	
Autres filiales françaises (3)				73	72	70	3			31
Total filiales France				1 106	982	143	121			181
2. Participations France										
Participations France				1	-	-				
Total participations France				1	-	-				
3. Filiales étrangères										
Colas Danmark	3	38	100.0	71	48	7		135	(3)	2
Destia Oy	17	46	100.0	259	259		32	547	18	13
Colas LTD	48	(11)	100.0	61	46	3		328	(8)	
Colas Belgium	38	34	100.0	158	40			141		
Colas Slovakia	88	(71)	100.0	87	16			69	2	
Colas Hrvatska	19	5	100.0	51	24			72	3	2
Colas Afrique	20	(3)	100.0	155		53		9	(4)	
Colas Canada	269	565	100.0	286	286		168	2 147	73	27
Colas Inc	0	643	100.0	143	143			2 281	89	77
Colas Australia Group PTY LTD	2	45	100.0	68	68				(1)	2
Autres filiales étrangères				187	129	72	945			63
Total filiales Etrangères				1 526	1 059	135	1 145			186
4. Participations Etrangères										
Participations étrangères				60	60					
Total participations Etrangères				60	60					
Totaux				2 693	2 101	278	1 266			367

(1) Participations directes et indirectes.

(2) Suite fusion au 01/01/2024 des sociétés IPF 59, IPF 54, IPF 13, IPF 33 et IPF 78 dans IPF 69 sans changement de valeurs des titres au global. IPF 69 est le seul actionnaire de Colas France et Colas SA.

(3) 28 % des valeurs brutes des titres.

Note 19 - Inventaire des participations et des valeurs mobilières

Désignation	Nombre de titres	Valeur d'inventaire en milliers d'euros
Colas France	7 449 383	25 682
IPF 69	23 671 890	236 039
Aximum	29 300 000	90 104
Spac	5 100 000	7 330
Colas Bitumen France	6 037 000	5 710
Colas Rail	220 312 762	456 385
Colas Projects	1 212 499	-
Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)	800 000	31 781
SCPR	32 600	30 300
Ribal Travaux Publics	7 500 000	7 644
Sogetra	146 895	3 492
Gouyer	128 412	20 033
Colas Mayotte	18 548 640	927
Entreprise de Travaux Publics et de Concassage (ETPC)	80 000	200
Colas Digital Solutions	1 575 000	2 559
Colasie	624 285	636
Colas Environnement	160 000	312
Autres participations dans des sociétés françaises		62 994
Colas Danmark	2	47 758
Destia Oy	680 000	258 908
Colas LTD	39 500 000	45 821
Colas Belgium	37 762 601	39 799
Colas Slovakia	2 673 325	16 166
Colas Hrvatska	91 780	24 186
Colas Afrique	76 800	-
Colas Canada	50 238 971	285 956
Colas Inc	1 800	142 865
Colas Australia Group PTY LTD	2 622 285	67 650
Autres participations dans des sociétés étrangères	-	190 029
Total des participations		2 101 266
Autres titres dans des sociétés françaises		6
Autres titres dans des sociétés étrangères		
Total autres titres immobilisés		6
Certificats de dépôts		
SICAV		
Total valeurs mobilières de placement		0
Total des participations et valeurs mobilières de placement		2 101 272